



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAVOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉCONFINEMENT

Si le 7 mai les critères sont défavorables, les mesures de déconfinement à partir du 11 mai peuvent être adaptées ou supprimées.

Crèches

10 enfants maximum par groupe

Écoles maternelle et primaire, collèges

15 élèves maximum en élémentaire par classe et 10 maximum en maternelle

=> 12 mai : réouverture des écoles

=> 18 mai : collèges

Masques obligatoires dans les collèges

Lycées

Pas de réouverture

Une décision sera prise fin mai.

Enseignement supérieur

Pas de réouverture

Entreprises

Réouverture autorisée

Le télétravail doit être maintenu partout où c'est possible.

Horaires décalés encouragés pour réduire les flux.

60 guides et fiches disponibles le 11 mai



Commerces, marchés

Réouverture autorisée sous réserve du respect des mesures de distanciation sociales et des gestes barrière

Cinéma salles de spectacles et grands musées



Réouverture non autorisée

Tous les rassemblements de personnes supérieurs à 5 000 personnes interdits jusqu'en septembre.

Bars, cafés, restaurants

Réouverture non autorisée

Fin mai, annonce d'une réouverture possible à compter du 2 juin



Déplacements



Interdits au-delà de 100 km (sauf déplacements impérieux, familial ou professionnel avec détention d'une attestation)

Pour les transports en commun, 1 siège sur 2 et port du masque obligatoire

Accès au lac et activités nautiques

Autorisation de marcher sur les itinéraires publics en bord de lac mais sans stationnement

Interdiction de la navigation **jusqu'à mi mai** puis réouverture sur demande des maires (pédalos, navigation commerciale, barques)

Interdiction de la baignade mais possible réouverture progressive des plages, de la baignade et des activités nautiques (paddle, ski nautique...) selon l'évolution de la situation sanitaire et sur demande des maires **à compter du 2 juin**.

Sport et montagne

Interdits dans les lieux collectifs

Reprise par étapes

Sports collectifs et sports de contact interdits

Pratique individuelle en extérieur avec strict respect des distanciations entre personnes

Pratique d'une activité sportive en montagne mais avec une reprise modérée et progressive pour éviter les risques de blessures



Médiathèques et petits musées

Réouverture autorisée

Cultes

Restent ouverts, organisation de cérémonies non recommandée jusqu'au 2 juin.

Mariages, réunions de familles, amis

Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits sur la voie publique ou dans les lieux privés.

Sauf urgence, les mariages encouragés à être reportés.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade